

Nombre de sujets traités par sujet ayant un résultat favorable.

Remarque : C'est l'inverse de la réduction du risque absolu ($1 \div$ réduction du risque absolu). Ainsi, si les résultats d'une étude indiquent que la probabilité de décès dans un groupe témoin est de 25 % et que la probabilité de décès dans un groupe expérimental est de 10 %, le ratio interventions/bénéfices (nombre de sujets à traiter) serait de $1 \div (0,25 - 0,10) = 6,7$, donc 7 sujets.

Syn. : Nombre de patients à traiter (n.m.), nombre de sujets à traiter²

(n.m.).

(Notions connexes : [différence de risques](#), [réduction absolue du risque](#), [réduction relative du risque](#) et [rapport des cotes](#).)